

23^e JOUR DE GRÈVE À L'IMPERATOR : ONZE QUESTIONS SANS RÉPONSE, UNE POSSIBLE REPRISE RÉVÉLÉE PAR LA PRESSE ET UNE RÉVOCATION IMMINENTE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Alors que les femmes de chambre poursuivent leur mobilisation depuis le 18 septembre, les révélations et les interrogations se multiplient autour de l'avenir de L'Imperator. Dans le même temps, la solidarité envers les salariées grévistes ne cesse de s'amplifier.

Ce samedi 10 octobre 2026 marque le **23^e jour consécutif de mobilisation** des personnels des étages de l'Hôtel Maison Albar - L'Imperator à Nîmes. Malgré la durée du conflit, les conséquences financières des débrayages et l'absence d'accord sur leurs revendications principales, les salariées poursuivent leur mouvement pour une durée indéterminée.

Les derniers événements soulèvent de nouvelles questions concernant le dialogue social, la situation économique de l'établissement, sa gouvernance et son avenir.

1. ONZE QUESTIONS AU CSE : QUINZE JOURS D'ATTENTE ANNONCÉS PAR LA DIRECTION

Lors de la réunion extraordinaire du Comité social et économique du mercredi 7 octobre, les représentants du personnel ont soumis **onze questions détaillées**, portant notamment sur la situation économique de l'établissement, les coûts de gestion du conflit social, le recours aux renforts extérieurs, les interventions du commissaire de justice, la réduction de la capacité commercialisable et les suites de l'audit ergonomique.

Selon les représentants du personnel, **aucune réponse précise n'a été apportée sur le fond de ces onze questions**, la Direction ayant annoncé un délai de quinze jours pour répondre.

Les élus souhaitent notamment obtenir des précisions sur les dépenses liées aux différents renforts, les coûts des interventions du commissaire de justice et les conséquences économiques des chambres et villas retirées de la commercialisation.

La CGT demande également une évaluation consolidée du coût de la gestion du conflit social, afin de le comparer au montant des revalorisations salariales revendiquées par les femmes de chambre.

Cette démarche prend tout son sens alors que la Direction a annoncé, lors de cette même réunion, une surfacturation liée aux interventions à venir d'un directeur d'un autre établissement du groupe.

Enfin, les élus ont soulevé une question fondamentale : **qui dispose réellement du pouvoir de décision pour négocier et conclure un accord permettant de sortir du conflit ?**

Après plus de trois semaines de mobilisation, la CGT considère que les salariées sont en droit d'attendre des réponses concrètes, documentées et transparentes.

2. DENIS ALLEGRINI : DES DISCUSSIONS POUR UNE REPRISE CONFIRMÉES DANS LA PRESSE

Dans un article publié le vendredi 9 octobre par Objectif Sud, Denis Allegrini, président de The Social Club, a confirmé l'existence de discussions avec le groupe Maison Albar concernant une éventuelle reprise de L'Imperator.

Cette information revêt une importance particulière puisque les représentants du personnel avaient déjà interrogé la Direction sur ce sujet lors d'un CSE en juillet dernier, alors que le nom de Denis Allegrini circulait parmi les repreneurs potentiels.

Près de trois mois après ces premières interrogations, c'est donc par voie de presse que les salariés prennent connaissance de la confirmation de discussions.

L'article précise que le projet demeure à un stade préliminaire, qu'il nécessite notamment la mobilisation de partenaires et la réalisation d'audits, et qu'aucun accord définitif de cession n'est annoncé.

La CGT ne préjuge pas de l'issue de ces échanges, mais s'interroge sur le niveau d'information communiqué aux représentants du personnel concernant l'avenir de leur établissement.

Dans un contexte de conflit social prolongé, les perspectives économiques de l'entreprise, le maintien des emplois et les éventuelles conséquences sociales d'un changement d'actionnariat constituent des préoccupations légitimes pour les salariés.

Les représentants du personnel demandent que toute évolution significative susceptible d'affecter l'avenir de l'établissement fasse l'objet d'une information appropriée du CSE, dans le respect des dispositions légales applicables.

3. COUP DE THÉÂTRE : UNE RÉVOCATION IMMINENTE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

Un nouveau développement intervient parallèlement dans la gouvernance de la société Maison Albar Hotels L'Imperator.

Par courrier du 8 octobre 2026, le Président, SAS Centaurus, a informé les représentants du CSE de la convocation d'une assemblée générale destinée notamment à statuer sur la révocation d'ARROW CONSEILS de ses fonctions de Directeur Général de la société.

Le rapport du Président propose expressément une révocation ad nutum, avec effet immédiat dès l'adoption de la résolution, sans indemnité au titre de la seule cessation du mandat. Le projet de résolution reprend cette proposition.

Il s'agit donc d'une révocation formellement proposée aux associés, dont l'adoption reste à intervenir.

La convocation transmise au CSE mentionne une assemblée générale le 19 octobre 2026 à 11 h 30. Les élus relèvent toutefois que le projet de résolutions joint porte la date du 16 octobre, ce qui appelle une clarification.

Cette évolution de la gouvernance intervient alors que l'établissement traverse un conflit social important et que les représentants du personnel interrogent précisément la Direction sur la répartition des responsabilités et les pouvoirs de décision.

Pour la CGT, cette situation renforce la nécessité d'identifier clairement les interlocuteurs disposant de l'autorité nécessaire pour négocier et conclure un accord permettant une sortie du conflit.

Il convient de préciser que cette procédure concerne le mandat social détenu par ARROW CONSEILS et ne constitue pas, en elle-même, une annonce de licenciement du Directeur opérationnel de l'hôtel.

4. SIÈGE CENTAURUS : UNE OFFRE D'EMPLOI DE RESPONSABLE JURIDIQUE - RELATIONS SOCIALES PUBLIÉE EN PLEIN CONFLIT

Alors que le mouvement social se poursuit depuis le 18 septembre à L'Imperator, **le groupe Centaurus affiche sur son portail officiel de recrutement une offre d'emploi en CDI à temps plein pour un poste de « Responsable Juridique - Relations Sociales (H/F) », basé au 44 rue de Lisbonne, à Paris.**

Cette annonce concerne une fonction stratégique au sein du groupe, qui indique compter environ **600 collaborateurs répartis dans ses différentes entités françaises.**

Les missions détaillées dans l'offre comprennent notamment :

- Le pilotage des dossiers disciplinaires et contentieux ;
- Le conseil juridique auprès de la Direction des Ressources Humaines et des managers opérationnels ;
- Le suivi de la conformité à la législation sociale ;
- **La conduite des relations collectives, des consultations et des négociations avec les représentants du personnel ;**
- **La préparation et le suivi des réunions avec les instances représentatives du personnel ;**
- **La rédaction et la négociation des accords collectifs.**

L'annonce précise également qu'une expérience de la **convention collective nationale des hôtels, cafés et restaurants (HCR)** serait appréciée.

Pour la CGT, la publication de cette offre en pleine mobilisation sociale soulève des interrogations sur l'organisation actuelle des relations sociales au sein du groupe Centaurus.

Cette annonce intervient alors que les représentants du personnel de L'Imperator attendent toujours des réponses à leurs onze questions soulevées lors du CSE extraordinaire du 7 octobre et demandent notamment à identifier les interlocuteurs disposant réellement du pouvoir de négocier un accord.

S'agit-il d'un remplacement, d'une création de poste ou d'une réorganisation des fonctions juridiques et sociales du siège ?

La CGT souhaite obtenir des précisions sur cette évolution et sur ses éventuelles conséquences pour le suivi des négociations engagées à L'Imperator.

L'annonce ne permet pas, à elle seule, de conclure au départ du responsable actuellement en poste. Elle confirme néanmoins que Centaurus recrute pour une fonction directement liée à la conduite des relations sociales et à la négociation collective.

5. PLUS DE 300 PERSONNES APPORTENT UN SOUTIEN SPONTANÉ AUX GRÉVISTES

Ce samedi 10 octobre, aux alentours de 16 h 30, les salariées grévistes ont reçu un soutien aussi inattendu que chaleureux.

Plus de 300 personnes participant à la mobilisation de l'association Fiertés Vénères - Pride Radicale du Sud de la France se sont rassemblées devant le parvis de L'Imperator, scandant notamment :

« IMPERATOR, PAYEZ VOS FEMMES DE CHAMBRE ! »

Cette manifestation spontanée de solidarité a profondément touché les salariées mobilisées. Après vingt-trois jours de conflit, voir plusieurs centaines de personnes reprendre publiquement leurs revendications représente un encouragement considérable.

La CGT adresse ses sincères remerciements aux organisateurs et à l'ensemble des participants pour ce geste de solidarité, qui restera un moment marquant de la mobilisation.

Ce soutien vient s'ajouter aux nombreuses marques de solidarité reçues depuis le début du mouvement, de la part de citoyens, d'organisations syndicales, d'associations et de représentants institutionnels.

Cette mobilisation collective rappelle que les revendications des femmes de chambre dépassent largement les portes de l'établissement et trouvent un écho auprès de nombreux acteurs de la société civile.

6. JEUDI 15 OCTOBRE : GRAND PIQUE-NIQUE REVENDICATIF DEVANT L'IMPERATOR

La mobilisation se poursuivra également dans les prochains jours avec un nouvel événement solidaire.

L'Union départementale CGT du Gard organise un pique-nique revendicatif le jeudi 15 octobre 2026, à partir de 12 h, devant l'Hôtel L'Imperator à Nîmes.

Cette initiative a pour objectif de rassembler les salariés, les organisations syndicales, les sympathisants, les retraités et toutes les personnes souhaitant manifester leur soutien aux femmes de chambre en grève.

La CGT invite chaleureusement les citoyens, les représentants associatifs et syndicaux ainsi que les médias à venir nombreux partager ce moment de solidarité et d'échanges.

D'autres initiatives sont également en préparation afin de poursuivre la mobilisation, d'élargir les soutiens et de faire connaître les revendications des personnels des étages.

L'affiche officielle du pique-nique revendicatif est jointe en annexe au présent communiqué.

23^e JOUR CONSÉCUTIF : LES SALARIÉES RESTENT MOBILISÉES.

Entre les onze questions du CSE en attente de réponses, les discussions concernant une éventuelle reprise de l'établissement, la révocation proposée à la Direction Générale et les interrogations persistantes sur la gestion du conflit, **la CGT demande davantage de transparence et des interlocuteurs disposant d'un réel pouvoir de décision.**

Les revendications demeurent inchangées : **revalorisation salariale, effectifs suffisants, conditions de travail adaptées, prévention des risques professionnels et reconnaissance des métiers des étages.**

La CGT remercie l'ensemble des personnes et organisations qui soutiennent cette mobilisation. **La grève se poursuit pour une durée indéterminée.**

CONTACT PRESSE

David GOSLIN | Délégué syndical CGT

Hôtel Maison Albar - L'Imperator, Nîmes | **06 73 71 38 99**



PIQUE-NIQUE REVENDICATIF

Soutien aux salariés en grève de l'Hôtel L'Imperator depuis plusieurs semaines pour leurs droits !

QUAND ? JEUDI 15 OCTOBRE
À PARTIR DE 12H00

OÙ ? DEVANT L'HÔTEL L'IMPERATOR
NÎMES

APPEL AUX CAMARADES ACTIFS ET RETRAITÉS DE LA CGT GARD.

TOUS ENSEMBLE ! UNION DÉPARTEMENTALE CGT DU GARD.